

# NAISSANCE DE PRÉVITARN

Le fait de ne pas avoir eu de crues sur le Tarn depuis 2014 ne nous doit pas faire oublier que de tels événements peuvent revenir, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

Les scientifiques sont quasi unanimes à dire qu'une augmentation d'1,5°C de la température va amplifier la vulnérabilité des territoires aux inondations, illustrée récemment dans la vallée de la Royat.

Notre responsabilité d'Elus est donc de mettre en œuvre tout ce qui permettra de réduire les risques pour les biens et surtout les personnes ; c'est tout l'objet de l'important volet de communication porté dans le cadre du PAPI d'intention Montauban-Moissac (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations).

Pour que le Tarn, malgré ses « humeurs » qui peuvent le faire déborder, puisse rester l'un des atouts principaux de notre territoire sur tous les plans : économique, touristique, sportif, environnemental, etc. Nous avons mis en œuvre plusieurs actions à ce jour, qui vont se poursuivre et bien évidemment s'amplifier en même temps que d'autres seront mises en place.

**Mme Berly conseillère communautaire du Grand Montauban déléguée à la GEMAPI**

Au regard du caractère majeur des inondations sur le secteur du Tarn Aval, **avec plus de 20 000 habitants et 18 000 emplois en zone inondable**, la communauté d'agglomération Grand Montauban (GMCA) et les communautés de communes Terres des Confluences (CCTC), Pays de Lafrançaise (CCPL) et Grand-Sud-Tarn-et-Garonne (CCGSTG), se sont engagées **dans la réalisation d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'état d'intention**.

Ainsi le 9 juillet 2021, les 4 EPCI en partenariat avec l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région ont signé la Convention Cadre du PAPI d'intention, **pour une durée de 3 ans et un montant global de 1,9 million d'euros**, subventionné à hauteur de 70%.

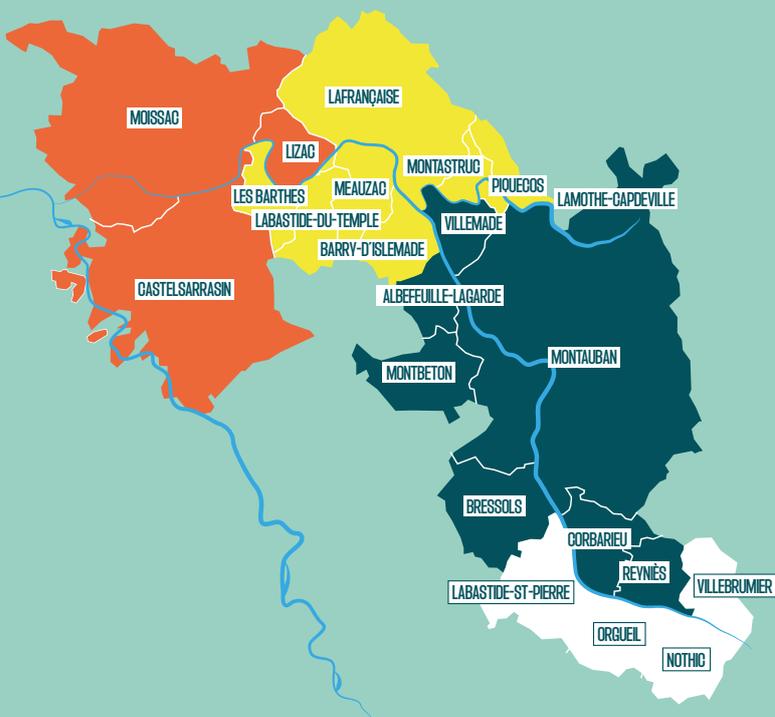
Les parties prenantes à la convention ont désigné le Grand Montauban - Communauté d'Agglomération, comme coordonnateur de ce groupement.

La convention cadre, a fait l'objet d'une première révision, en décembre 2022, du fait de besoins d'études complémentaires concernant notamment les ouvrages de protection de Montauban et Moissac.

Un second avenant a été signé le 23 janvier 2024 afin notamment **de prolonger de 6 mois la durée du PAPI**, et de modifier le contenu et le financement de certaines actions. Le montant global prévisionnel du programme s'élève désormais à 2,19 millions €.

A la fin de l'année 2024, il est prévu **de poursuivre la démarche avec un programme opérationnel de 6 ans**, dans lequel sera inscrit des actions de travaux visant à améliorer la protection contre les crues du Tarn et de ses affluents sur le périmètre.

**La démarche PAPI étant un programme qui s'inscrit sur le long terme, c'est donc sous le nom de PréviTarn que toute les prochaines communications seront réalisées.**



## ACTIONS DE SENSIBILISATION



### EXPOSITION EN ITINÉRANCE

« L'Aigat de mars 1930 ou la furie des eaux » est une exposition mémoire sur la crue du Tarn de 1930, conçue et prêtée par les Archives Départementales. Elle a été mise en itinérance pendant toute l'année 2023 et a été accueillie dans 13 communes du périmètre PAPI, pour des durées variables de quelques jours à quelques semaines.

Le bilan est très positif pour cette première initiative de sensibilisation du grand public, puisque nous avons compté près de 1 570 visiteurs, durant les 136 jours d'exposition cumulés.



### ANIMATIONS POUR LES ÉCOLIERS « ET SI LA RIVIÈRE DÉBORDAIT ? »

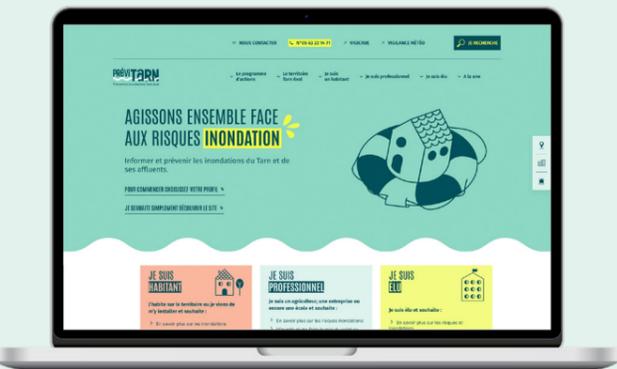
Depuis la rentrée scolaire, les élèves de CM1 et CM2 ont la possibilité de bénéficier d'une journée d'ateliers sur le thème de la rivière et des inondations. Au programme, des animations pédagogiques en classe autour de la maquette d'une rivière et une sortie sur le terrain pour développer la connaissance sur la rivière et la conscience du risque inondation, sous forme de jeux.

Les interventions, validées par l'Éducation nationale, sont menées par le CPIE Quercy-Garonne, et sont entièrement gratuites pour les établissements scolaires (animations et transport pris en charge).

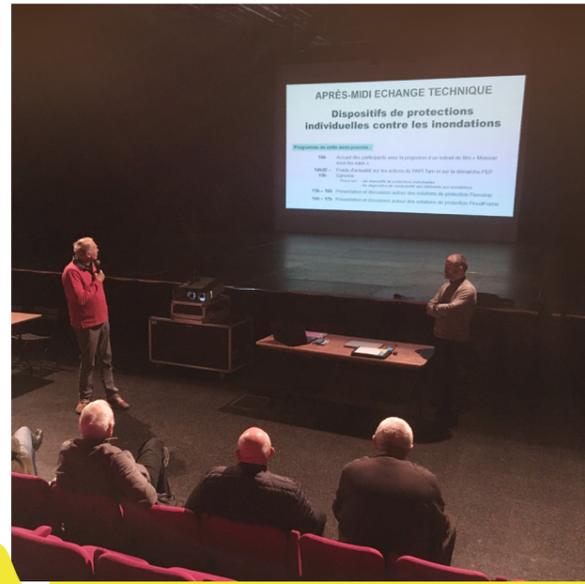
### LANCEMENT DU SITE INTERNET PRÉVITARN

Dédié à la prévention des inondations, depuis septembre 2023, le site a été conçu pour améliorer la connaissance sur le risque inondation et aider habitants, acteurs économiques ou encore élus à mieux se préparer en cas de crise et découvrir les outils mis à disposition.

Retrouvez désormais toutes les informations relatives aux actions du PAPI Montauban-Moissac en ligne sur [previtarn.fr](http://previtarn.fr), dont le but est de proposer des conseils et des solutions adaptées pour développer notre capacité collective et individuelle à anticiper le risque.



[previtarn.fr](http://previtarn.fr) →



### APRÈS-MIDI TECHNIQUE POUR LES ÉLUS SUR LES DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Les élus et les agents techniques de la Communauté de Communes Terres des Confluences ont pu participer le 5 décembre dernier, à une demi-journée d'informations et d'échanges sur les dispositifs de protection individuelle contre les inondations.

Après la projection d'un extrait du film « Moissac sous les eaux » et d'une présentation de la démarche menée en faveur de la résilience, les participants ont pu assister à une démonstration, par des entreprises, de différents systèmes de protection de bâtiment.

## ACTIONS D'ORGANISATION

### ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ADAPTÉE À NOTRE TERRITOIRE

En partenariat avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse, une vingtaine d'étudiants de Master Géographie, aménagement et développement ont réalisé une enquête sociologique sur la perception du risque par la population pour identifier les représentations, les pratiques et la connaissance relative aux inondations.

Les résultats permettront de définir les pistes de travail prioritaires pour développer la culture du risque sur le territoire et ainsi proposer une stratégie de communication adaptée dans le cadre du PAPI.

### FORMATION DES ÉLUS ET AGENTS À L'OUTIL VIGICRUE



Pour faciliter le suivi de la montée des eaux et constituer une aide supplémentaire à la prise de décision concernant les actions de protection et de gestion de crise, Vigicrue est un service incontournable pour tous les riverains de cours d'eau.

Afin de présenter les outils Vigicrue, Vigicrue Flash et APIC et de les intégrer dans les routines communales de surveillance, une matinée de formation s'est tenue le 11 mai 2023 dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires du Tarn et Garonne.

### DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL DE TÉLÉALERTE AUX COMMUNES DU PAPI

Dans le respect des compétences des structures GEMAPI et du pouvoir de police du Maire, un outil de Téléalerte a été installé dans 17 communes volontaires du périmètre PAPI.

Sur la base d'un contrat de 3 ans, les communes sont désormais équipées d'une solution d'appel en masse automatique ou d'envoi de SMS. Les administrés peuvent donc s'inscrire en ligne, en fournissant le numéro de téléphone sur lequel ils souhaitent être avertis d'un danger.

Des formations ont permis aux élus et agents de prendre en main l'outil et une campagne de communication sera prochainement organisée dans les communes pour informer les administrés et les inciter à s'inscrire à la Téléalerte.



# PERSPECTIVES 2024



## VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est l'outil essentiel de planification et d'organisation des acteurs en cas de crise, qui doit être opérationnel et fournir une aide à la décision adaptée à la commune et au risque encouru.

C'est pourquoi, depuis novembre 2023, un accompagnement des agents et élus des communes du périmètre du PAPI est proposé pour trois missions :

- mise à jour et amélioration des PCS (multirisques)
- réalisation d'un exercice de crise inondation à l'échelle intercommunale
- aide à la mise à jour du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce travail s'inscrit dans la perspective de l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) visant à établir une logique de solidarité à l'échelle des bassins de vie.



## BIENTÔT À VOTRE RENCONTRE !

Dans le cadre de la mission de recensement et pose de repères de crue, nous accueillerons à partir du mois de mars, un stagiaire pour une durée de 6 mois.

Afin de mener un travail de collecte de données et de repérage, il sera amené à faire du terrain et à rencontrer les mémoires vives du territoire auprès d'élus, d'habitants ou d'institutionnels.



## DES DIAGNOSTICS GRATUITS À VENIR

Une première campagne pilote de diagnostic de réduction de la vulnérabilité pour les habitations, les entreprises et des bâtiments publics, situés prioritairement en zone de crue fréquente, est programmée dans le courant de l'année 2024.

Plus d'informations à venir dans la prochaine Newsletter !